# DOSSIER D'INSCRIPTION PAR FAMILLE

# Accueils périscolaires

# Cantine Accueil de loisirs périscolaire Mercredis Transport scolaire

#### **RENTREE 2024/2025**



#### **COMMUNE DE VALENCIN**

<b>₹</b>	Cadre réservé à l'administration :			
	Reçu le :			
S. JALENCIN J.	Complet : ☐ OUI ☐ NON			
Pièces manq	uantes :   Justificatif de domicile			
_	☐ Attestation d'assurance par			
enfant				
	☐ Coupon règlement périscolaire			
	☐ Fiche accueils			
	☐ Attestation caf			
	☐ Fiche sanitaire par enfant			
	☐ Carte identité des deux parents			

		PARENT 1		PARENT 2
NOM				
PRENOM				
ADRESSE DOMICILE				
TEL PORTABLE				
TEL DOMICILE				
ADRESSE MAIL				
TEL EMPLOYEUR				
SITUATION MATRI	MONIALE:			
☐ Célibataire ☐ Pac	esé 🗖 Marié	□ Divorcé □ Se	éparé 🗖 Ui	nion libre
En cas de séparation <u>u</u>	niquement : par	ent concerné par la	a facturation	
□ PÈRE	☐ MÈRE		PÈRE ET MÌ	ÈRE
Si protocole de garde a	altarnóa prócisaz	, <b>.</b>		
<ul><li>Semaine paire :</li><li>Semaine impaire</li></ul>	□ père e : □ père	☐ mère ☐ mère		
	ENFA	NTS SCOLARISÉS	S À VALENC	CIN
NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	Classe ou niveau	INSCRIPTIONS
				☐ Fiche sanitaire ☐ attestation d'assurance
				☐ Fiche sanitaire ☐ attestation d'assurance
				☐ Fiche sanitaire ☐ attestation d'assurance
				☐ Fiche sanitaire ☐ attestation d'assurance
Autorisation pour pho	tos et vidéos :			
Je soussigné(e),				
_				les photos ou vidéos destinées à être
diffusées dans les public	cations municipal	es, blogs et sur le sit	e de la mairie	à l'occasion de manifestations
internes.		SIGNATURE:		

#### SITUATION MÉDICALE

MÉDECIN DE FAMILL	E <b>:</b>			
TÉLÉPHONE :				
			Prénom de l'enfant concerné	Précisions
Allergies médicamenteuses	□ OUI	□ NON		□ PAI
Allergies alimentaires	□ OUI	□ NON		□ PAI □ PANNIER REPAS
Allergies autres	□ OUI	□ NON		□ PAI
Suivi médical particulier et information scolaire	□ OUI	□ NON		
Port de lunettes	□ OUI	□ NON		
d'une ordonnance médicale  le repas élaboré par  ou un panier repas ( Si votre enfant est dans ce l'école.  Si l'enfant a un déjà un P la rentrée scolaire (trouss dans la boite d'origine).	e permettant le prestatai fourni par l cas, vous c AI : fourni e au NOM	t de détermin re es parents) a levez deman <mark>r impérativ Prénom de</mark>	ner si l'enfant peut consinsi que le protocole du der le dossier PAI aupement le protocole PAI enfant, ordonnance	ccueil Individualisé (PAI), sur la bassommer :  'urgence à appliquer si nécessaire.  orès du directeur ou de la directrice de
en cours de validité. J'atteste sur l'honneur l'é	assurance exactitude ( resse, probl	extrascolair des renseign lème de sant	re et avoir fourni une lements fournis et m'o té, situation profession	copie de mon contrat d'assurance engage à prévenir la mairie de tout nnelle, situation familiale).
Je reconnais également av l'accepter.	voir pris co	nnaissance	du règlement intérieu	ır des accueils périscolaires, et
DATE:			SIGNA	ATURE:

# Décharge de responsabilité Personnes à prévenir en cas d'urgence Personnes majeures autorisées à récupérer le ou les enfant(s)

Aucune personne mineure ne peut récupérer un enfant scolarisé en école maternelle

NOM Prénom	COMMUNE DE RÉSIDENCE	TÉLÉPHONE	AUTORISATION
			☐ récupérer l'enfant ☐ appeler en cas d'urgence
			☐ récupérer l'enfant ☐ appeler en cas d'urgence
			☐ récupérer l'enfant ☐ appeler en cas d'urgence
			☐ récupérer l'enfant ☐ appeler en cas d'urgence
a coordinatrice des temps nospitalisation) rendues	périscolaires à prendre		autorise / n'autorise pas* (traitement médical,
En cas d'urgence, je souss a coordinatrice des temps nospitalisation) rendues  * Rayer la mention inutile  DÉCHARGE DE RESPO	périscolaires à prendre nécessaires par l'état de	santé de l'enfant.	
a coordinatrice des temps nospitalisation) rendues  Rayer la mention inutile  DÉCHARGE DE RESPO	périscolaires à prendre précessaires par l'état de	santé de l'enfant. ENFANT SCOLAI	traitement médical, RISÉ EN ÉLÉMENTAIRE
a coordinatrice des temps lospitalisation) rendues  Rayer la mention inutile  DÉCHARGE DE RESPO  e soussigné(e)	périscolaires à prendre précessaires par l'état de NSABILITÉ POUR UN	santé de l'enfant. ENFANT SCOLAI	traitement médical,
a coordinatrice des temps lospitalisation) rendues  Rayer la mention inutile  DÉCHARGE DE RESPO  e soussigné(e)	périscolaires à prendre précessaires par l'état de NSABILITÉ POUR UN princeur princeur aux accueils prendre princeur princeur aux accueils prendre princeur ains princeur	santé de l'enfant.  ENFANT SCOLAI  ériscolaires.  i que le personnel e	traitement médical,  RISÉ EN ÉLÉMENTAIRE



# **Inscription Restaurant Scolaire** 2024-2025

#### Renseignements sur le ou les enfant(s):

NOM	Prénom	CLASSE	ALLERGIES ALIMENTAIRES		PAI <mark>*</mark>		
			□ OUI	□NON	□ OUI	□ NON	
			□ OUI	□NON	□ OUI	□ NON	
			□ OUI	□NON	□ OUI	□ NON	
			□ OUI	□NON	□ OUI	□ NON	
<u>Tarifs :</u>							
Repas : <b>4.80</b> €	□ PAI ave	ec panier repas	(participation	on : 1 €)			
<b>Inscription annuelle</b>	pour l'année scolair	<u>e 2024-2025</u>	<u>;</u>				
Lundi Ma	ardi Jeudi □		Vendredi □				
REPAS SANS PORC:	□ OUI □	NON					
NB: L'inscription occasionnelle s'effectue (sous réserve de places disponibles), auprès de la mairie, par mail à							

**NB**: L'inscription occasionnelle s'effectue (sous réserve de places disponibles), auprès de la mairie, par mail à : <a href="mairie-valencin.fr">service-periscolaire@mairie-valencin.fr</a>.

\* <u>Rappel</u> : si votre enfant a un PAI, le protocole et la trousse de médicaments doivent <u>impérativement</u> être fourni au moment de l'inscription de l'enfant à l'accueil. Sans trousse complète, l'enfant ne sera pas accueilli sur les temps périscolaires.



#### **Inscription Périscolaire** Accueils de Loisirs Périscolaires 2024-2025

NOM	Prénom	CLASSE

#### **Horaires**:

Matin 7h30 - 8h10

Soir 16h30 - 17h30 ou 16h30 - 18h30

Tout retard de plus de 5 minutes sera facturé 7.50 € pour le temps de garde supplémentaire.

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN				
COID	□ 17h30	□ 17h30	□ 17h30	□ 17h30
SOIR	□ 18h30	□ 18h30	□ 18h30	□ 18h30

Attention, pour le périscolaire du soir, vous ne devez cocher qu'une seule case sur le portail famille (soit 16h30 – 17h30, soit 16h30 – 18h30)

#### Horaires du mercredi:

**□** Journée : 7h30 – 18h30

**☐** Matin avec repas : 7h30 – 13h30

**□** Après-midi : 13h30 – 18h30



### FICHE DE RENSEIGNEMENTS TRANSPORT 2024-2025

Les enfants de - de 3 ans révolus ne sont pas autorisés à prendre le transport scolaire

Rappel: Le bus du matin et du soir est géré par le Conseil Général.

Les inscriptions se font sur le site : <a href="https://www.isere.fr/education/pack-rentree/le-transport-scolaire/">https://www.isere.fr/education/pack-rentree/le-transport-scolaire/</a>

#### Horaires des arrêts de bus à la rentrée 2024 :

Arrêt	Matin	Arrêt	Soir
CHARROUD ABRIBUS	08:00	LE FAYET ECOLES	16:40
TRAMOLAY	08:02	STADE	16:42
LA COMBE DEVAUD	08:05	MAIRIE	16:45
MAIRIE	08:07	CHARROUD ABRIBUS	16:47
STADE	08:09	TRAMOLAY	16:49
CARNEVAL	08:11	LA COMBE DEVAUD	16:52
LE FAYET COMTE	08:14	CARNEVAL	16:57
VILLENEUVE	08:15	LE FAYET COMTE	16:59
LE FAYET ECOLE	08:20	VILLENEUVE	17:00

#### Renseignements sur le ou les enfant(s):

NOM Prénom	CLASSE	JOURS CONCERNÉS				
	CLASSE		Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
		Matin				
		Soir				
		Matin				
		Soir				
		Matin				
		Soir				
		Matin				
		Soir				

Tout changement de fréquentation du transport scolaire devra être signalé sur le portail famille.

Si l'enfant n'a pas de carte en cours de validité, il sera immédiatement conduit en garderie et ne pourra plus bénéficier du transport tant que sa carte ne sera pas mise à jour.

En cas d'absence de la personne adulte désignée à l'arrêt du bus défini, l'accompagnateur du ramassage scolaire gardera l'enfant de moins de 6 ans avec lui et le ramènera à l'accueil périscolaire dans l'attente de la venue du représentant légal ou d'une personne autorisée.

Dans cette situation vous serez redevable de 7€50.